

Ma voie mon choix.

Quelle sera votre prochaine destination ?



Outil de réflexion pour le maintien ou pour le retour sur le marché du travail

fadoq
Région Outaouais

Avec la participation financière de :
Québec



1- Pourquoi devrais-je retourner sur le marché du travail ?

L'un des besoins les plus importants dans la vie d'un individu, est de se sentir utile et d'avoir des buts. Ce désir de contribuer et de faire la différence est un sentiment qui nécessite invariablement une implication... un engagement, en quelque sorte. Puisque nous nous définissons [en partie] par ce que nous faisons, le temps que nous avons passé au travail nous a permis de combler ce sentiment. Une fois à la retraite, plusieurs personnes ressentent l'absence de ce sentiment du devoir accompli.

La pénurie de main-d'œuvre qui sévit depuis plusieurs années a été amplifiée par la récente pandémie et a laissé plusieurs secteurs de l'emploi dans une situation difficile pour le maintien ou la croissance de leur organisation.

Avec plus de 160 000 personnes de 50 ans et plus sur le territoire de l'Outaouais¹, dont plusieurs jeunes retraités, la FADOQ - Région Outaouais a mené un sondage exhaustif en 2021, afin de dresser un portrait actuel de la main-d'œuvre sur son territoire². Plus de 4 000 participants ont répondu à l'appel de la FADOQ - Région Outaouais. Une fois analysées, les réponses obtenues ont permis de faire des constats et de suggérer des pistes de solutions, tant pour les employeurs de la région, que pour les 50+ qui considéreraient un retour sur le marché du travail.

Nous avons constaté entre autres que près d'un tiers des répondants qui ont récemment pris leur retraite, souhaitaient reprendre du service en retournant sur le marché du travail, à temps partiel. Pour l'ensemble des répondants

retraités de l'Outaouais, les horaires flexibles (38 %) et la possibilité de s'engager à court et moyen terme (29 %) sont les principaux incitatifs pour un retour sur le marché du travail.

Les répondants ont partagé comme source de motivation pour ce retour sur le marché du travail, trois principales raisons :

1. Le sentiment de vouloir continuer à contribuer à notre société, ou de pouvoir combler le besoin de « se sentir utile » ;
2. De socialiser avec leurs collègues de travail pour contribuer à briser l'isolement ;
3. Avec l'explosion du coût de la vie, être en mesure de maintenir son style de vie, ou être capable de se payer un « petit extra ».

2- Et si je retournais travailler ?



Votre situation n'est pas unique, 27 % des canadiens retraités ont exprimé le regret d'avoir pris leur retraite et 23 % sont passés à l'action, c'est-à-dire ont repris du service.³ Ce n'est pas surprenant que la perception des employés d'expérience est que de prendre sa retraite à 55 ans est tout à fait prématuré. La majorité des retraités ont besoin de s'accomplir professionnellement et de mettre à profit leur expérience au bénéfice d'une entreprise.

Si certains choisissent de retourner au travail parce qu'ils sont en quête de stimulations intellectuelles, d'autres affirment être davantage poussés par des préoccupations financières. La moitié des Canadiens préfèrent continuer de travailler après l'âge de 65 ans plutôt que de prendre leur retraite et d'avoir à composer avec une qualité de vie réduite. Une grande majorité semble croire qu'une semi-retraite procurerait le meilleur des deux mondes : un pécule plus substantiel pour les vieux jours et quelques heures de besogne par semaine pour se réaliser.

Ces constats témoignent d'une nouvelle réalité : alors que l'espérance de vie s'allonge, le concept de « Liberté 55 » est de plus en plus difficile à atteindre sur le plan financier. Il faut donc davantage de moyens pour maintenir son train de vie durant toutes ces années. Sans compter que la planification de la retraite n'est pas que d'ordre monétaire : plusieurs autres aspects doivent être longuement mûris avant de s'y engager pour de bon. Parfois, la décision de retourner sur le marché du travail après quelques années passées à se reposer s'impose malheureusement d'elle-même. Nous n'avons qu'à penser aux participants du régime de retraite d'une entreprise qui a fait faillite...⁴

Mais outre les considérations financières, plusieurs participants aux activités de la FADOQ - Région Outaouais [groupes de discussion, conférences, etc.] ont fait part de leur désir « d'occuper leur temps » tout en comblant leurs besoins de contribuer, de socialiser et de transmettre leur savoir aux plus jeunes.



3- Pourquoi reprendre le boulot ?

De nos jours, les gens vivent plus longtemps et plusieurs demeureront actifs jusqu'après la retraite. Il n'est donc pas étonnant que tant qu'ils ont la santé, plusieurs individus cherchent à travailler et à contribuer sur une plus longue période.

Aussi, des études scientifiques démontrent que nous ne nous ressentons pas comme l'âge chronologique que nous avons réellement.⁵ C'est ce qu'on appelle « l'âge subjectif »⁶.

Comme susmentionné, les motivations pour réintégrer le marché du travail sont évidemment bien personnelles. Les retraités souhaitent parfois éviter l'isolement social ou mettre leur expertise au profit d'une organisation pour se réaliser. Certains s'engagent aussi sur la voie du mentorat.

Peu importe vos motifs, il est clair que de retourner sur le marché du travail, même en mode semi-retraite, contribuera à vous garder alerte et aidera sans doute à combler les sentiments que vous cherchez à satisfaire.



7- Je suis en emploi, mais je considère un changement de carrière

Plusieurs employés d'expérience ont exprimé que leur travail n'était plus satisfaisant. Peu importe la raison, un changement de carrière pourrait facilement rallumer la flamme professionnelle en vous et vous combler.

Les participants aux groupes de discussion menés par la FADOQ - Région Outaouais ont souvent soulevé la question du changement de carrière, car plusieurs travailleurs ont œuvré dans une carrière toute leur vie, par obligation. Rendus dans le dernier tiers de leur vie professionnelle active, plusieurs personnes souhaitent explorer un autre type d'emploi. La question que se posaient la majorité de ces personnes était : changer de carrière, oui, mais pour faire quoi ?

Nous vous invitons à consulter le site d'IMT qui vous offre de l'information sur les différentes professions, les conditions salariales, les exigences académiques et les aptitudes requises pour l'exercer : <https://www.quebec.ca/emploi/perfectionner/formation/garder-trouver-emploi>. La région de l'Outaouais compte plusieurs « jeunes » retraités qui jouissent d'une pension qui leur permet de vivre confortablement. Conséquemment, l'intérêt d'entamer une seconde carrière ne sera pas nécessairement basée sur des considérations financières, mais plutôt sur leurs centres d'intérêts. Par exemple, si l'une de leurs passions personnelles est l'horticulture, ou l'enseignement, ils pourraient s'investir dans ce domaine. Puisque pratiquement tous les secteurs d'activités sont touchés par la pénurie de main-d'œuvre, il est fort à parier qu'il y a des ouvertures dans des domaines qui les interpellent.

En fin de compte, ça sera à chacun de faire cette détermination quant à la suite des choses professionnellement parlant. Une rencontre avec un conseiller en orientation pourrait potentiellement vous faciliter la prise de décision. Pour vous assister dans votre réflexion professionnelle, nous vous invitons à consulter les sites des organismes spécialisés en orientation tel que l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec :

www.orientation.qc.ca/fr/services-publics-d-orientation.



4- J'aimerais retourner sur le marché du travail, mais j'ai des questions concernant la fiscalité

À partir de 60 ans, si vous travaillez encore, vous aurez droit au crédit d'impôt non-reimboursable pour prolongation de carrière (Québec). Entre 60 et 64 ans, le montant maximal du crédit est de 1500 \$ et il s'élève à 1650 \$ à 65 ans.⁷

Mais ce n'est pas tout, car il est possible de bonifier ses rentes publiques en restant plus longtemps sur le marché du travail. De plus, dans son dernier budget, le gouvernement du Québec a inclus quelques nouveautés intéressantes à connaître. Par exemple, concernant l'adaptation du Régime de rentes du Québec⁸ :

- La possibilité de cesser les cotisations au régime pour les bénéficiaires d'une rente de retraite de 65 ans ou plus. Vous trouverez toute l'information à ce sujet à l'adresse suivante : www.quebec.ca/emploi/planifier-gerer-carriere/occuper-emploi-travailleur-experimente/poursuivre-carriere#
- Néanmoins, il est important de savoir que continuer à cotiser après 65 ans comporte des avantages intéressants. Nous vous invitons à consulter le document suivant pour en prendre connaissance : www.retraitequebec.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/RetraiteQuebec/fr/publications/rq/rapport-du-comite-experts/continuer-cotiser-regime-en-recevant-rente-retraite.pdf
- La mise en place d'une protection de la rente pour les personnes de 65 ans ou plus qui travaillent à temps partiel.

Certes, en restant ou en retournant sur le marché du travail implique invariablement que vous devrez payer de l'impôt selon les tables d'imposition et le taux marginal auquel vous êtes assujettis. Mais cela peut s'avérer profitable.⁹

Afin de prendre une décision éclairée, il serait pertinent de discuter avec une ressource professionnelle. Celle-ci peut vous donner de judicieux conseils afin de maximiser votre revenu tout en saisissant bien les règles fiscales qui s'appliquent à votre situation particulière.

5- Je planifie prendre ma retraite dans quelques années, mais j'aimerais demeurer sur le marché du travail



On a souvent constaté que plusieurs personnes décident de prendre leur retraite, car ils en sont fatigués et sont prêts à vivre une nouvelle expérience. Si c'est votre cas, peut-être qu'un changement de carrière ou de poste serait à envisager, plutôt que de quitter le marché du travail.

Le maintien en emploi constitue une responsabilité partagée. Par ailleurs, une étude récente menée par *Statistiques Canada* démontre que 19 % des employés d'expérience seraient restés en emploi si leur employeur leur avait offert cette possibilité. Environ 55 % des personnes de 55 à 80 ans, toujours en poste ou ayant pris partiellement leur retraite, ont déclaré qu'elles continueraient à travailler si elles devenaient employées à temps partiel.¹⁰

Ceci dit, la première étape serait de déterminer quel type de travail vous aimeriez occuper afin de poursuivre votre carrière professionnelle. Pour certains, de poursuivre leur carrière au sein de la même entreprise, mais à temps partiel, serait la réponse. Pourquoi ne pas en discuter avec votre employeur actuel afin d'explorer la possibilité de changer de poste ? Par ailleurs, vous pourriez demander à votre employeur d'adapter votre horaire afin qu'il cadre mieux avec votre style de vie, ou encore explorer un rôle de mentor au sein de l'entreprise.

À défaut de poursuivre votre carrière avec votre employeur actuel, de faire le même type de travail, mais pour une autre entreprise pourrait également s'avérer une solution intéressante. Enfin, si vous désirez occuper un autre type d'emploi, de changer de carrière complètement constituerait une solution satisfaisante.

6- Je suis encore en emploi, mais j'aurais besoin de formation pour demeurer « employable »



Avec l'automatisation, les changements incessants en informatique, les nouvelles pratiques en matière de travail et les méthodes d'application, même les experts ont besoin de se recycler.

En Outaouais, il existe plusieurs institutions qui peuvent fournir une formation spécifique, adaptée aux différents besoins. Que ce soit en bureautique, en informatique ou toute autre type de formation nécessaire au maintien ou à la croissance de vos aptitudes, vous n'avez qu'à faire une recherche dans votre fureteur favori pour constater l'ampleur de l'offre de services à votre disposition.

Le gouvernement du Québec offre la possibilité de financer certaines formations à temps plein ou à temps partiel, selon certaines conditions. Pour plus d'information, consultez le lien suivant : www.quebec.ca/emploi/planifier-gerer-carriere/occuper-emploi-travailleur-experimente





8- Un grand virage

« On pourrait croire que la pénurie de la main-d'œuvre joue en faveur des travailleurs et qu'ils pourraient plus facilement trouver un nouvel emploi quand ils en ont envie. Cependant changer complètement de carrière peut s'avérer angoissant. »¹¹

8.1 La peur du changement

Juste à l'idée de reprendre les études, avec les compromis financiers que cela implique, il y a de quoi angoisser. Les compétences que vous avez acquises pourraient vous éviter de retourner sur les bancs d'école, ce qui vous ferait épargner temps et argent. Cependant, entamer une formation de courte durée vous permettrait possiblement de retourner sur le marché du travail rapidement.

D'ailleurs depuis que de la pénurie de main-d'œuvre se soit accentuée, les employeurs se montrent plus ouverts qu'avant à vous aider à acquérir certaines compétences particulières en misant sur votre potentiel et votre savoir-être.

Chaque chercheur d'emploi a une vision différente du marché du travail et de ses défis. Ce dernier est en changement constant et il peut parfois être difficile et déstabilisant pour certaines personnes de s'y confronter. Il est donc normal d'avoir certaines inquiétudes lorsque l'on doit entreprendre des démarches de recherche d'emploi. Voici quelques stratégies pour aller de l'avant, gagner en confiance et chasser les pensées négatives qui peuvent vous freiner.

8.2 Vaincre vos craintes

Tout d'abord, vos craintes peuvent être variées et dépendre de l'image que vous avez de vous-même comme travailleur par rapport au marché de l'emploi actuel¹². Par conséquent, les peurs diffèrent d'une personne à l'autre. Voici toutefois quelques exemples de craintes qui sont régulièrement verbalisées par les chercheurs d'emploi :

- Je suis trop vieux ;
- Je n'ai pas assez d'expérience pertinente ;
- J'ai peur de ne pas être assez compétent ;
- Il y a peu de postes dans le domaine recherché ;
- Je ne sais pas si mon CV me représente bien ;
- Je ne serai pas capable de faire bonne figure en entrevue ;
- Personne ne voudra m'embaucher (à la suite d'une mauvaise expérience de travail, par exemple).

Ne vous laissez pas vaincre par vos peurs et tentez plutôt de mettre en place des stratégies pour les surmonter. Pour se faire, la première étape consiste à bien définir vos craintes et à vous questionner sur leur provenance. Comment pouvez-vous réellement savoir que vous êtes trop âgé pour l'employeur qui va considérer votre candidature ? Certains employeurs préfèrent embaucher des candidats avec un certain bagage d'expérience et considèrent ceux-ci comme des personnes fiables et plus stables.

À ce titre, le site emploi retraite.ca est dédié à des offres d'emplois spécifiquement pour les travailleurs expérimentés. Vous pourrez également trouver des offres d'emploi sur le site de Québec emploi et de la solidarité sociale à l'adresse suivante :

www.quebec.ca/emploi/trouver-emploi-stage/consulter-offres-emplois



9- L'ABC de la réflexion

A- Quelles sont les conditions dans lesquelles vous aimeriez travailler ?

Certaines personnes ne veulent pas recommencer à travailler à raison de 40 heures par semaine. Pour d'autres, le temps-plein leur convient, sauf qu'ils veulent avoir la flexibilité de partir dans le sud pour les mois d'hiver. Il y a également ceux et celles qui ont une santé plus fragile et qui nécessitent un suivi médical plus serré. Nous vous invitons à réfléchir sur les conditions de travail dont vous souhaiteriez bénéficier afin que celles-ci cadrent avec vos besoins.

B- Quel type de travail aimeriez-vous faire ?

Nous avons relevé à plusieurs reprises au cours de l'analyse du sondage de la FADOQ - Région Outaouais², que certaines personnes désirent apprendre un nouveau métier qui les fascinent et qui leur apportera un sentiment de satisfaction d'accomplissement. Souvent, les gens vont chercher à exercer un métier en lien avec une passion qu'ils entretiennent depuis longtemps. Par exemple, une personne passionnée de vélo pourrait se recycler dans un atelier de réparation, ou dans une boutique spécialisée de vélos.

Pour certains, puisqu'ils ont acquis une grande expérience dans un champs d'activité, ils souhaitent travailler dans un domaine connexe. Par exemple, certains travailleurs de la construction n'ont plus l'énergie pour exécuter des travaux exigeants physiquement. Cependant, ils seraient très à l'aise comme signaleur ou contremaître, qui leur permettraient de poursuivre dans le même domaine, mais à la hauteur de leurs capacités physiques. Bref, choisissez un métier qui conviendra à ce que vous aimez faire avant tout.

C- Êtes-vous bien préparés ?

Votre CV est-il à jour ? Votre présentation est-elle soignée ? Avez-vous le physique de l'emploi ? Préparez-vous à vous « vendre » !

Il va sans dire que pour qu'un employeur potentiel considère vous embaucher, il faut se préparer convenablement afin de faire bonne impression. Par exemple, avoir un CV mis à jour offrira à l'employeur une carte routière de votre cheminement professionnel. Ce document sera la première étape nécessaire afin que l'employeur fasse votre connaissance « sur papier », et prenne la décision de vous convoquer en entrevue... ou non. Il est donc important que ce document projette une image précise de qui vous êtes et l'expérience que vous aurez acquise qui pourrait servir à cette entreprise.

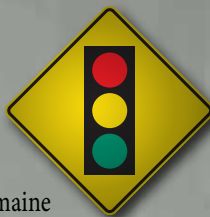
Si vous êtes convoqués à une entrevue, c'est l'occasion de vous présenter en personne et de démontrer que vous êtes effectivement habileté à remplir les conditions d'embauche pour que l'employeur vous fasse une proposition de travail. Il est donc important que votre apparence soit soignée et reflète le milieu de travail dans lequel vous allez travailler.

En entrevue, un langage approprié et une bonne disposition ira loin pour faire bonne impression chez l'employeur qui vous accorde du temps pour que vous puissiez vous présenter.

Une pratique utile serait de vous renseigner sur l'entreprise pour laquelle vous souhaitez travailler. Avoir une connaissance générale sur votre employeur potentiel vous guidera pour répondre aux questions qui vous seront posées, et qui plus est, vous donnera une meilleure idée sur la clientèle qu'ils desservent.

Afin de vous préparer dans vos démarches de recherche d'emploi, vous gagnerez à rencontrer un organisme spécialisé en employabilité. Vous trouverez le répertoire des organismes spécialisés en employabilité de l'Outaouais sur : www.quebec.ca/emploi/trouver-emploi-stage/organismes-aide/repertoire-organismes-specialises-employabilite

10- Passez à l'action!



10.1 Déterminer vos compétences

Les compétences que vous avez acquises dans votre profession peuvent être transférables à un autre domaine d'emploi. Ainsi, un employeur pourra considérer des candidats n'ayant pas le diplôme habituellement demandé s'ils possèdent les compétences nécessaires ou le potentiel pour les acquérir sur le terrain pendant les premiers mois en poste.

Vous pouvez aussi vous questionner sur les compétences que vous avez acquises dans votre vie personnelle et lors de vos activités bénévoles et de loisir. Par exemple, votre expérience comme entraîneur de soccer de l'équipe de votre enfant vous a permis de faire preuve de pédagogie, de travailler avec les jeunes, d'intervenir auprès des parents, de gérer la logistique pour la participation à des tournois provinciaux, etc. En mettant en valeur ces compétences développées hors du marché du travail, vous pourriez dénicher un emploi stimulant.

Un petit tour sur des sites d'offres d'emploi, comme *Québec emploi*, vous permettra de comparer les exigences selon les postes et les employeurs. Vous pouvez aussi effectuer des recherches sur *LinkedIn* pour connaître le parcours scolaire et professionnel des personnes occupant le type de poste que vous visez. Voici une liste de quelques sites que vous pouvez consulter :

- Québec emploi : www.quebec.ca/emploi/trouver-emploi-stage/consulter-offres-emplois
- Indeed : www.emplois.ca/indeed.com
- Jobillico : www.jobillico.com
- Randstad Canada : www.randstad.ca
- Emploiretraite : www.emploiretraite.ca

10.2 Obtenir une reconnaissance de votre expérience auprès d'un établissement d'enseignement

Pour profiter pleinement de l'expérience, des aptitudes et des compétences que vous avez acquises au cours de votre vie, vous pourriez recevoir une attestation ou même un diplôme grâce à la reconnaissance des acquis et des compétences [RAC]. Une reconnaissance des acquis démontrera votre maîtrise des compétences associées au poste que vous convoitez en fournissant des échantillons de votre travail ou en soumettant des productions écrites attestant de vos acquis. Cela demande un certain investissement en temps, mais le tout se fait à votre rythme et peut être plus rapide que de retourner aux études.

Les universités offrent aussi la possibilité de se faire reconnaître des crédits universitaires pour des acquis extrascolaires, mais la procédure est moins uniformisée d'une université à l'autre. On s'en servira plutôt pour obtenir quelques crédits manquants.

- Reconnaissance des acquis en formation professionnelle ou secondaire : [Reconnaissance des acquis et des compétences | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](http://Reconnaissance%20des%20acquis%20et%20des%20comp%C3%A9tences%20Gouvernement%20du%20Qu%C3%A9bec%20(quebec.ca))
- Reconnaissance des acquis en formation collégiale ou formation continue : [Reconnaissance des acquis et des compétences \(RAC\) - Formation Continue \(cegepoutaouais.qc.ca\)](http://Reconnaissance%20des%20acquis%20et%20des%20comp%C3%A9tences%20(RAC)%20-%20Formation%20Continue%20(cegepoutaouais.qc.ca))

10.3 Convaincre un employeur

Si l'attrait de votre candidature s'explique mal sur papier, pensez à vous présenter à l'employeur par d'autres moyens que l'envoi d'un CV par courriel. Sondez vos contacts pour savoir s'ils connaissent une personne qui serait susceptible d'embaucher dans votre secteur d'intérêt et demandez-leur de vous mettre en relation. C'est un conseil vieux comme le monde, mais encore plus facile à suivre en cette ère de réseaux sociaux.

Lorsqu'un emploi est disponible, les employeurs peuvent réagir de façon positive auprès d'une personne qui signifie son désir de travailler pour leur entreprise. Ils pourraient être réceptifs à votre demande de présentation de votre candidature en personne. Aussi, d'avoir la possibilité de rencontrer un employeur potentiel en personne offre une toute autre occasion de vous renseigner sur l'entreprise, sur le poste convoité, sur la culture entrepreneuriale et vous offrira également l'occasion de voir l'environnement de travail. La rencontre vous permettra de vous faire une meilleure idée de la personne à qui vous vous adressez.

11- Conclusion

Plusieurs thèmes abordés dans ce document sont matière à réflexion et exige une analyse sérieuse de votre part. La première étape devrait être de considérer vos besoins, tant émotionnels, relationnels, que financiers. Mais si vous êtes une personne d'expérience et désirez retourner sur le marché du travail ou que vous êtes toujours à l'emploi mais qu'un changement s'impose, il y a maintes ressources à votre disposition pour réaliser vos objectifs. Vous n'avez qu'à passer à l'action.

En terminant, sachez que peu importe vos motifs, votre apport à la société et les bénéfices que vous allez en retirer grâce à votre contribution seront inestimables.



12- Pour en savoir plus

L'un des modèles de gestion des ressources humaines qui a inspiré la mise en œuvre de ce document provient de l'un de nos partenaires dans ce dossier : *La Coopérative funéraire de l'Outaouais (CFO)*. Cette entreprise d'économie sociale utilise un modèle inclusif et équitable qui embauche des personnes de 20 à 85 ans et où la moyenne d'âge des employés se situe autour des 58 ans. « *La maturité est un élément essentiel dans notre secteur d'activité. Les travailleurs d'expérience sont souhaités dans notre modèle d'affaires et font partie intégrante de notre personnel.* » explique le Directeur général de la CFO.

Certains partenaires du dossier de la main-d'œuvre mené par la FADOQ - Région Outaouais, notamment Services Québec et *La Relance Outaouais*, pourraient vous suggérer des services d'aide à l'emploi ou d'orientation. Ceci vous permettra d'entamer une discussion avec un agent, qui vous guidera dans votre cheminement professionnel, et vous donnera une orientation qui s'alignera avec vos aspirations.

Pour joindre Services Québec :

La région de l'Outaouais offre une prestation de services aux citoyens et aux entreprises dans sept bureaux de Services Québec répartis sur l'ensemble de son territoire :

- (BSQ) d'Aylmer
- (BSQ) de Buckingham
- (BSQ) de Campbell's Bay
- (BSQ) de Gatineau
- (BSQ) de Hull
- (BSQ) de Maniwaki
- (BSQ) de Papineauville

Afin de trouver votre bureau de proximité, vous pouvez utiliser le localisateur de bureaux de Services Québec suivant : localisateur.servicesquebec.gouv.qc.ca

Pour joindre La Relance Outaouais :

La Relance, service d'aide à l'emploi, peut vous aider à :

- Organiser vos recherches d'emploi
- Trouver les emplois du marché caché
- Utiliser votre téléphone cellulaire pour vos recherches
- Faire le bilan de vos compétences transférables
- Mettre en valeur vos expériences
- Et plus encore !

819 770-6444

www.larelance.ca



13- Références

- 1- Statistiques Canada : www12.statcan.gc.ca
- 2- FADOQ - Région Outaouais : Rapport du Sondage portant sur la main-d'œuvre d'expérience - 23 avril 2021
- 3- Bel âge : www.lebelage.ca
- 4- Conseiller.ca + CIBC : www.conseiller.ca
- 5- Sweet Home : www.sweet-home.com
- 6- Science Direct : www.sciencedirect.com
- 7- Revenu Québec : www.revenuquebec.ca
- 8- Québec : www.finances.gouv.qc.ca
- 9- Revenu Québec : www.revenuquebec.ca
- 10- Statistiques Canada : www150.statcan.gc.ca
- 11- L'actualité : www.lactualite.com
- 12- Jobillico : www.jobillico.com

Merci à nos partenaires !

Avec la participation financière de :

Québec

La Relance
Services d'aide à l'emploi

Coopérative funéraire
de l'Outaouais



fadoq
Région Outaouais

Près de
30 000
membres

fadoq.ca

RABAIS
ACTIVITÉS,
LIGUES, CLUBS
SORTIES ET
VOYAGES
DROITS 50+

(819) 777-5774

Facebook icon, YouTube icon